

# **Argumentaire – Animons les espaces libres !**

## **Pas de bâtiments et de jachères inoccupés**

Un espace inoccupé est une ressource inutilisée, qui ne devrait pas être gaspillée. Beaucoup de personnes dans la population biennoise ont de bonnes idées de nouveaux projets, mais ne peuvent pas les réaliser pour cause de manque d'espaces utilisables et payables. Pour les propriétaires, l'espace inoccupé (temporairement) est inutile et génère des coûts superflus.

## **Plus d'espaces libres**

Les espaces libres sont ouverts à tous et toutes, peuvent être utilisés par toutes les générations et permettent l'échange entre les différents groupes de la population. Ils sont indispensables pour une ville socio-culturellement saine. L'initiative d'utilisation transitoire crée ce genre d'espaces, qui amènent un centre-ville animé. Chacun et chacune y trouve sa place pour s'épanouir – que ce soient les pauvres, les jeunes, les artistes, les associations, les organisations à but non-lucratif et les personnes marginalisées.

## **Favoriser les activités de non-consommation et d'intérêt général**

Les utilisations transitoires bon-marché permettent de réaliser des projets qui ne sont pas soumis aux lois du marché et ne pourraient exister que sous forme de niche cachée du grand public, mais qui sont tout de même enrichissants pour la société.

## **Favoriser la scène culturelle biennoise en mettant à disposition des espaces bon-marchés**

La culture est une composante essentielle de l'identité biennoise. Nos artistes émergent-e-s sont dépendant-e-s d'espaces bon-marchés – que ce soit pour s'exercer, pour des ateliers, des concerts ou des expositions.

## **Rendre la ville de Bienne plus attractive: promouvoir la vie dans la diversité**

Les utilisations transitoires créent des espaces libres, qui font partie de Bienne. Ces espaces libres font la promotion des projets culturels et sociaux, qui enrichissent, animent et caractérisent la ville. Les utilisations transitoires sont une base pour l'innovation et le développement personnel, ce qui rend Bienne attractive et participe à son développement dans le temps.

## **Des rapports d'utilisation transitoire clairement définies**

Des contrats d'utilisation transitoire règlent les rapports entre les propriétaires et les utilisateurs et les utilisatrices. Ils procurent de la sécurité pour les deux partis. Les utilisateurs et utilisatrices ne doivent pas craindre de devoir quitter les lieux à brève échéance. D'autre part, les propriétaires savent qui est-ce qui utilise leurs locaux et pour quelle activité et peuvent ainsi compter sur le respect de certaines règles, qui sont retenues dans le contrat.

## **Pas de démolition irréfléchie**

Malheureusement, de nos jours beaucoup de bâtiments sont détruits sans qu'il n'y ait de plan d'avenir pour le terrain. Les friches présentes sur de longues périodes n'amènent rien à personne et présentent une image négative de la ville. Nous demandons que ces bâtiments soient mis à disposition pour des projets communautaires, au lieu d'être démolis sans projet d'avenir pour le terrain.